

<http://www.cpalb.fr/la-flore-lacustre-la-menthe>



La flore lacustre - La Menthe aquatique

- Le coin biologie - La flore lacustre -



Date de mise en ligne : mardi 13 octobre 2015

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

<dl class='spip_document_1742 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'>

La menthe aquatique

La Menthe aquatique

Nom binominal : *Mentha aquatica*

- Règne : Plantae
- Division : Magnoliophyta
- Classe : Magnoliopsida
- Ordre : Lamiales
- Famille : Lamiaceae
- Genre : *Mentha*

La menthe aquatique est une plante vivace, rustique, stolonifère et au feuillage aromatique.

Elle comporte généralement une tige dressée ou ascendante, robuste, velue-hérissée, à section carrée, s'élevant de 20 à 75 cm de hauteur et qui se termine par des fleurs.

Les feuilles toutes longuement pétiolées, opposées décussées, sont ovales-lancéolées, dentée en scie. Elles sont vert foncé parfois rougeâtres.

Les fleurs rosées ou blanches sont rassemblées en un glomérule [1] terminal et souvent une ou deux (voire 4) paires de glomérules axillaires [2]. Le calice est un tube, couvert de poils, avec 5 dents lancéolées, acuminées. La corolle en entonnoir, à 4 lobes, est velue à l'intérieur. La lèvre supérieure, émarginée, est formée par les 2 pétales supérieurs soudés. L'androcée [3] se compose de 4 étamines saillantes et divergentes, entourant 2 carpelles soudés.

La floraison se déroule de juin à septembre, suivant la région.

Les fruits sont des tétrakènes [4], restant au fond du calice persistants.

L'odeur mentholée caractéristique et le goût frais et rafraîchissant sont dus à la présence de menthol (alcool terpénique). Les composés monoterpéniques sont synthétisés par les poils glandulaires à la surface de la plante.

Écologie Lieux humides, dans toute la France et la Corse.

Répartition Europe ; Asie occidentale ; Afrique septentrionale et australe ; Amérique.

Floraison Juillet-septembre.

[1] Glomérule : En botanique, une glomérule est un type d'inflorescence d'aspect globuleux et dense formée par la juxtaposition de nombreuses fleurs sessiles ou à axes très courts, fixées au même niveau comme pour la cyme.

[2] Axillaire (adj.). Se dit d'un bourgeon se développant dans l'angle formé par la tige au niveau d'une bractée ou d'une feuille.

La flore lacustre - La Menthe aquatique

[3] Androcée : L'androcée est l'ensemble des étamines d'une fleur, correspond à la partie mâle de la fleur.

[4] Tétrakène : fruit sec se fragmentant en quatre akènes, ceux-ci d'abord plus ou moins soudés entre eux